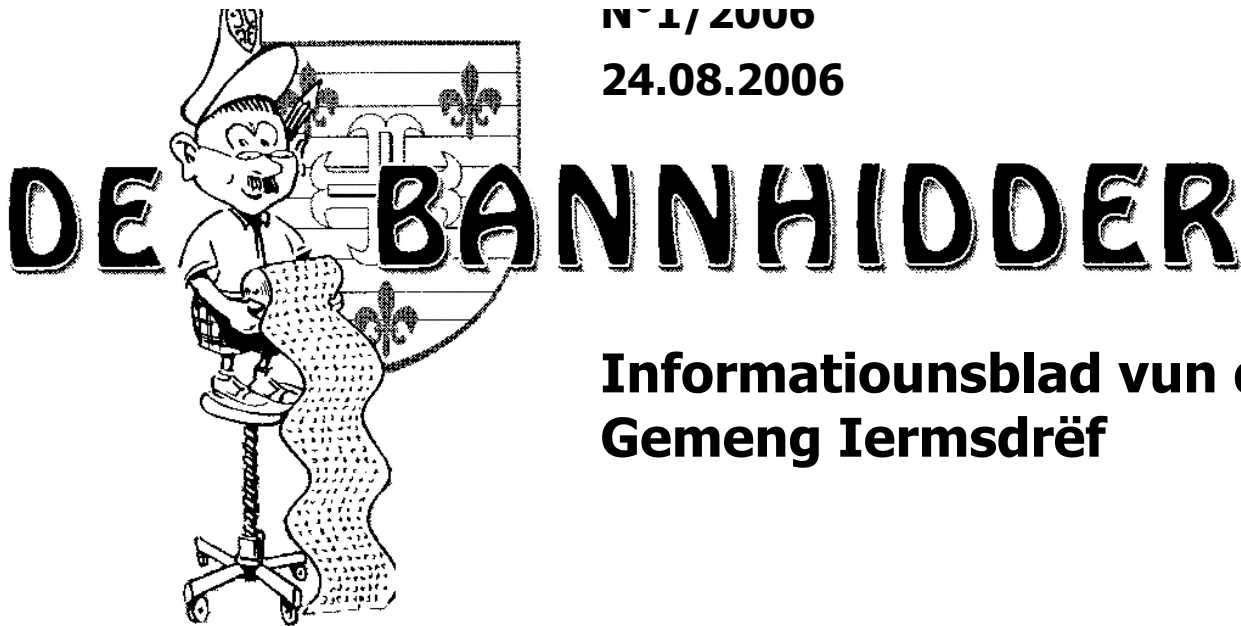


N° 1 / 2006

24.08.2006



Informationensblad vun der Gemeng Iermsdrëf

Editorial

Léif Matbierger,

Als méi oder manner nei Equipe an der Gemeng ass dëst eisen éischten Bannhider. Nei Rieder brauchen eng Zäitchen ier se sou dréinen wéi se sollen, dofir huet dës Editioun och e bëssen méi laang op sech warden gelooss wéi daat normal de Fall ass.

De Schoulufank réckelt emmer méi no, an och dëst Joer wëlle mir Iech d'Schoulorganisatioun matdeelen.

Genau wéi d'lescht Joer gin d'Kanner aus den Spillschoul- an Précoce-Klassen an die nei Schoul zu Iermsdref, d'Primärschouלקlassen gin weiderhin an d'Miedernacher Gebai an hun och dëst Joer rëm Samsdes fräi.

Zu Steeën bei der Kläranlag sinn d'Aarbechten scho sou wäit avancéiert datt mer déi nei Anlag geschwenn a Betrib geholl ka gin. Zu Eppelduerf hun d'Embauten am alen Härenhaus schonn ugefaang an den Ënnerstand um Kierfecht ass an der Endphas. D'Hauptstrooss zu Iermsdref waart just nach op den leschten Belag an ass dann och fäerdeg, grad sou wéi d'Kierfechtsmauer déi eis Gemengenaarbechter neigebaut hun.

Ab dem 1. September 2006 ass de Büro vun der Gemeng nei besat; den Romain Atten verléisst eis Gemeng an gëtt ersat duerch d'Viviane Heuskin vu Miedernach. Well hatt sech aschaffen muss, kann et geleeëntlech zu Engpäss kommen waat d'Ëffnungszäiten vum Guichet ugeet. Mir bieden Iech fir dëser Situatioun mat Versteesdemech entgéint ze kommen.

Mat e puer aktuelleren Informatiounen schneisse mir uesten Dämmiddel an wenschen
den Schoukanner, dem Léierpersonal an och den Elteren e flott Schouljoer
2006/2007.

De Schäfferot



**Organisation de l'éducation précoce, de
l'éducation préscolaire et de l'enseignement
primaire**

Année scolaire 2006-2007

1) Education précoce et éducation préscolaire

Ressorts Scolaires :

Bâtiment scolaire	Adresse	Communes
Ecole précoce et préscolaire	Gilsduerferstrooss L-9366 ERMSDORF	Eppeldorf Ermsdorf Folkendange, Stegen

PERSONNEL ENSEIGNANT PRECOCE:

SAUBER Sandra tél. 26 87 00 26 50

PERSONNEL ENSEIGNANT PRESCOLAIRE:

PENNING Ann tél. 26 87 00 26 52

RODENBOUR Nadine tél. 26 87 00 26 51



ADMISSIBILITÉ ET ADMISSION DES ENFANTS

1. Sont admissibles aux classes précoces:
les enfants âgés de 3 ans révolus.
Les parents ou tuteurs inscriront les enfants au plus tard le premier juin pour l'année scolaire suivante.
2. Sont admissibles aux classes préscolaires:
 - les enfants âgés de 4 ans révolus avant le 01 septembre 2006 (groupe d'âge A)
 - les enfants âgés de 5 ans révolus avant le 01 septembre 2006 (groupe d'âge B)
 - les enfants de l'âge scolaire, ayant obtenu un sursis au début de la scolarité obligatoire, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi scolaire du 10.08.1912, telle quelle a été modifiée dans la suite.
3. Les admissions se font au début de l'année scolaire.

FRÉQUENTATION DES CLASSES PRÉSCOLAIRES

La fréquentation des classes préscolaires est obligatoire pour tous les enfants âgés de 4 ans révolus avant le 01 septembre 2006, pour tous les enfants âgés de 5 ans révolus avant le 01 septembre 2006 ainsi que pour ceux ayant obtenu un sursis du début de l'obligation scolaire primaire.

Les parents sont donc tenus d'informer les titulaires des classes des motifs des absences de leurs enfants.

Heures de classe pour le précoce et le préscolaire :

Horaire des classes préscolaires		
	Matin	Après-midi
Mardi & jeudi	08 : 00 - 11 : 45	
Lundi, mercredi, vendredi	08 : 00 - 11 : 45	14 : 00 - 16 : 00
Samedi	Pas de classe	



Répartition des classes

Nombre d'enfants				Noms et prénoms des titulaires
3 ans	4 ans	5 ans	Total	
13			13	Sauber Sandra
	3	6	9	Penning Ann
	3	9	12	Rodenbour Nadine
13	6	15	34	

Transport scolaire :

Les enfants fréquentant la classe d'éducation précoce ne pourront pas utiliser le transport scolaire, il incombe aux parents de les amener et de les venir chercher.

Pour les enfants fréquentant les classes préscolaires le transport scolaire fonctionnera suivant l'horaire annexé.

Rythmes scolaires

Toutes les classes sont libres le samedi.

Début de l'année scolaire

L'année scolaire 2006/2007 commencera le vendredi 15 septembre 2006. Le premier jour de classe sera une journée de classe normale et les élèves seront congédiés à 12 heures.

En vue d'une adaptation progressive des enfants au rythme scolaire, la fréquentation des cours de l'après-midi est facultative pour les enfants inscrits pour la première fois dans une classe préscolaire pendant la période allant du 16 septembre au 30 septembre 2006.

Vacances et congés scolaires : année scolaire 2006/2007

Voir: Organisation de l'enseignement primaire

Informations utiles :

Voir: Organisation de l'enseignement primaire



2) Enseignement Primaire

Ressorts scolaires

Bâtiment scolaire	Adresse	Communes
Ecole centrale	Millewee L-7661 Medernach Tel: 87 90 82	Medernach Ermsdorf*

*Localités: Eppeldorf, Ermsdorf, Folkendange, Keiweibach, Stegen
(Années d'études 1, 2, 3, 4, 5 et 6)

Heures de classe

<u>Horaire des classes primaires</u>		
	Matin Lundi au vendredi	Après-midi Lundi, Mercredi, Vendredi
	07 : 45 – 08 : 40	
	08 : 40 – 09 : 00	
	09 : 00 – 09 : 50	13 : 45 – 14 : 40
Récréation	09 : 50 – 10 : 05	14 : 35 – 14 : 45
	10 : 05 – 11 : 00	14 : 50 – 15 : 45
	10 : 00 – 11 : 50	

Appui et Etudes surveillées

Une classe d'appui fonctionnera sous la direction de Monsieur Michel Schaul.

Autres intervenants

Décharges et cours d'éducation morale et sociale:	Gratias-Bichler Isabelle
Décharges:	Frings Lydie
Décharges:	Feltes-Schmit Françoise
Education religieuse :	Kreins Nicole
Education religieuse :	Spaus-Laugs Josiane



Répartition des classes

Nombre d'enfants						Noms et prénoms des titulaires
1 ^{ière}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	
16						SCHAEFFER Eliane
16						STEFFEN Serge
	16					DELTGEN-WINANDY Colette
	16					SUTOR-KINNEN Josette
		16				SCHALZ Vic
		15				SCHARES Fabienne
			15			SCHOLTES-SIMON Nadine
			16			SCHMIT Martine
				16		COLLÉ Raymond
				16		PIZZAFERRI Myriam
					12	SCHEER-CHOPIN Céline
					14	HENTGES-COLLÉ Nathalie
32	32	31	31	32	26	TOTAL : 184

Prise en charge des élèves

Une surveillance sera garantie pour les élèves de l'enseignement primaire auprès de l'école à Medernach du lundi au vendredi jusqu'à 12h15. Dans le cas où vous désirez profiter de cette surveillance votre enfant devra être enlevé par vos soins. Les prix à charge des parents pour cette surveillance ont été fixé comme suit :

- 1ier enfant d'une famille : 2 €
- 2ième enfant d'une famille : 1 €
- 3ième enfant d'une famille : 0,5 €



Informations utiles

Nom et adresse de l'Inspecteur de Ressort (précoce, préscolaire et primaire):

Serge Hastert
Inspection Enseignement Primaire
Bureau régional Centre/Ouest
5, rue des Près
L-7561 Mersch

Tel: 26 32 47

Nom et adresse de la chargée de la surveillance de l'enseignement religieux et moral:

Christiane Gales-Moes
8, rue de la Moselle
L-5447 Schwebsange

Les horaires scolaires

Le comité du syndicat en concertation avec les membres de la commission scolaire, l'inspecteur du ressort et le personnel enseignant a opté pour un horaire qui prévoit le samedi libre.

Ceci implique que vingt minutes seront ajoutées à chaque matinée.

La grille horaire de l'enseignement primaire comprendra 28 leçons hebdomadaires.

L'année scolaire 2006/2007 commencera le vendredi 15 septembre 2006. Le premier jour de classe sera une journée de classe normale et les élèves seront congédiés à 12 heures.



Vacances et congés scolaires: année scolaire 2006/2007

L'année scolaire commence le vendredi 15 septembre 2006 et finit le samedi 14 juillet 2007.

1. Le congé de la Toussaint commence le samedi 28 octobre 2006 et finit le dimanche 5 novembre 2006.
2. Jour de congé pour la fête de la St Nicolas : le mercredi 6 décembre 2006
3. Les vacances de Noël commencent le samedi 23 décembre 2006 et finissent le dimanche 7 janvier 2007.
4. Le congé de Carnaval commence le samedi 17 février 2007 et finit le dimanche 25 février 2007.
5. Les vacances de Pâques commencent le samedi 31 mars 2007 et finissent le dimanche 15 avril 2007.
6. Jour de congé pour la Fête du Travail: le mardi 1er mai 2007.
7. Jour de congé pour l'Ascension : le jeudi 17 mai 2007.
8. Le congé de la Pentecôte commence le samedi 3 juin 2006 et finit le dimanche 11 juin 2006.
9. Jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire du Grand-Duc, le samedi 23 juin 2007.
10. Les vacances d'été commencent le lundi 16 juillet 2007 et finissent le vendredi 14 septembre 2007.

Remarques et dispositions particulières:

1. Vu que la reprise des cours pour l'année scolaire 2006/2007 a lieu le vendredi 15 septembre 2006, le premier jour de classe sera une journée entière de classe.
2. Les classes chôment le jour du pèlerinage, à Notre-Dame de Luxembourg, le 18 mai 2007.
3. La veille des vacances de la Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques et de la Pentecôte, les élèves sont congédiés à la fin des cours de l'après-midi, c'est-à-dire le vendredi à 15.45 heures.
4. Le lendemain de la 1^{re} communion, les classes de la 3^e année d'études fonctionnent normalement. Toutefois les enseignants acceptent d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée



Transport scolaire de la commune d'Ermsdorf année scolaire 2006/2007 - Préscolaire

BUS I: Entreprise FELLER

BUS II: Entreprise SIMON resp. BOLLIG

MATIN (ALLER)

BUS I

Eppeldorf	07h45
Keiweibach	07h50
Neimillen	07h55
Ermsdorf	08h00

BUS II (SIMON)

Stegen, route de Medernach	07h47
Stegen Eglise	07h49
Stegen route de Folkendange	07h51
Folkendange	07h57
Ermsdorf	08h00

MATIN (RETOUR)

BUS I

Ermsdorf	11h35
Neimillen	11h40
Keiweibach	11h45
Eppeldorf	11h50

BUS II (SIMON)

Ermsdorf	11h35
Folkendange	11h40
Stegen	11h45

APRÈS-MIDI (ALLER)

BUS I

Eppeldorf	13h45
Keiweibach	13h50
Neimillen	13h55
Ermsdorf	14h00

BUS II (SIMON)

Stegen, route de Medernach	13h47
Stegen Eglise	13h49
Stegen route de Folkendange	13h51
Folkendange	13h57
Ermsdorf	14h00

APRÈS-MIDI (RETOUR)

BUS I

Ermsdorf	16h00
Neimillen	16h05
Keiweibach	16h10
Eppeldorf	16h15

BUS II (BOLLIG)

Ermsdorf	16h10
Folkendange	16h15
Stegen	16h20



Transport scolaire de la commune d'Ermsdorf année scolaire 2006/2007 - Primaire

BUS I: Entreprise BOLLIG CARS

BUS II: Entreprise SIMON

MATIN (ALLER)

BUS I		BUS II	
		Folkendange	07h25
Eppeldorf	07h20	Stegen route de Folkendange	07h30
Keiweibach	07h25	Stegen Eglise	07h32
Neimillen	07h32	Stegen route de Medernach	07h35
Ermsdorf	07h37	Medernach	07h40
Medernach	07h40		

MATIN (RETOUR)

Medernach	11h52	Medernach	11h52
Ermsdorf	11h55	Stegen route de Medernach	12h00
Keiweibach	12h00	Stegen Eglise	12h02
Eppeldorf	12h05	Stegen route de Folkendange	12h05
		Folkendange	12h10

APRÈS-MIDI (ALLER)

BUS I		BUS II	
		Folkendange	13h15
Eppeldorf	13h20	Stegen route de Folkendange	13h30
Keiweibach	13h25	Stegen Eglise	13h32
Neimillen	13h32	Stegen route de Medernach	13h35
Ermsdorf	13h37	Medernach	13h40
Medernach	13h42		

APRÈS-MIDI (RETOUR)

Medernach	15h47	Medernach	15h47
Ermsdorf	15h50	Stegen route de Medernach	15h55
Keiweibach	15h55	Stegen Eglise	15h57
Eppeldorf	16h00	Stegen route de Folkendange	16h00
		Folkendange	16h05



3) Résumé des décisions du conseil communal

Séance du conseil communal du 27.10.2005

Présents M.M. Jean-Marc CLESEN, André KIRSCHTEN, Jean-Marie KIRSCHTEN, Albert FEYDER, Gisèle GILLEN, Claude HOFFMANN, Jean-Pierre SCHMIT, conseillers
ATTEN Romain, secrétaire

Le conseil communal :

Approuve le plan de gestion annuel de la section d'Ermsdorf d'une contenance de 277 ha, triage de Medernach pour l'exercice 2006 proposé par l'Administration des Eaux et Forêts,

Approuve le plan de gestion annuel de la section d'Eppeldorf d'une contenance de 32 ha, triage de Beaufort pour l'exercice 2006 proposé par l'Administration des Eaux et Forêts,

Charge le collège échevinal de recourir à une ligne de préfinancement d'un montant de 3.633.709,00.-€ à un taux variable (soit au taux Euribor soit au taux Eonia à déterminer par le collège échevinal) et pour une durée de 2 ans permettant de financer le coût de la construction d'une station dépuración biologique à Stegen avec collecteurs et bassin d'orage, approuvée par le Ministre de l'Intérieur en date du 08 novembre 2004 réf 86/04 19/04/CAC . La ligne de préfinancement est destinée à faire face aux dépenses résultant de la construction d'une station d'épuration biologique à Stegen avec collecteurs et bassin d'orage en attendant la rentrée du subside y relatif.

Décide d'approuver le compromis conclu le 2 septembre 2005 entre l'Administration communale d'Ermsdorf et la société TRADI-LUX S.A., avec siège à L-3340 HUNCHERANGE, 37, rue de la Résistance.

Décide d'approuver les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux Résiduaire du Nord, SIDEN, telles que proposées par le Bureau du SIDEN et annexées à la présente;

Décide d'approuver les contrats de travail énumérés ci-après :

Nom et prénom	Nom du titulaire remplacé	Date du contrat	Période	Enseignement
GOEDERT-WOHL Josée	PENNING Ann	27.09.2005	27.09.2005	préscolaire

Décide de fixer les dispositions relatives à l'octroi d'une prime aux élèves et étudiants nécessiteux et méritants pendant l'année scolaire 2004/2005 ;

Décide de faire bénéficier les femmes de charge classées dans la carrière A de la bonification d'ancienneté définie dans l'article 13 du contrat collectif des ouvriers de l'Etat du 27 octobre 2000 à partir du 01 octobre 2005 ;



Décide de créer un poste de femme de charge dans la carrière A d'une tâche de 2 heures par semaine afin de garantir le nettoyage des locaux de l'Internetstuff à Stegen à partir du 16 septembre 2005 ;

Décide avec 5 voix positives et une négative d'approuver la convention conclue le 26 octobre 2005 entre l'Administration communale d'Ermsdorf et M. Guy FRANZISKUS de Stegen dans l'intérêt de l'entreprise des travaux de construction d'une station d'épuration et de collecteurs d'amenée à Stegen.

Séance du conseil communal du 14.12.2005

Présents M.M. André KIRSCHTEN, Claude HOFFMANN, Tim STEFFES, Daniel BALTES, Albert FEYDER, Jean-Pierre SCHMIT, Carine THINNES, conseillers
ATTEN Romain, secrétaire.

Le conseil communal,

Décide d'approuver le projet et le devis définitifs relatifs aux travaux de rénovation et de transformation du presbytère de la localité d'Eppeldorf dressé par l'Atelier d'Architecture et d'Urbanisme A+ en date du 25 novembre 2005 et s'élevant à un montant global de 1.480.000,00.-€ TVA comprise ;

Décide d'approuver le devis No. 100320 relatif à la pose d'un tapis en béton bitumineux sur 1 chemin rural (« Brill » à Stegen) pendant l'exercice 2006, élaboré par l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture de Diekirch en date du 23 novembre 2005 au montant global de 85.000,00.- €;

Décide d'approuver le devis No. 100319 relatif à l'enduisage d'entretien sur 2 chemins ruraux (« Welkenbusch/Soudesch » et « Angelsheck » à Eppeldorf) pendant l'exercice 2006, élaboré par l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture de Diekirch en date du 23 novembre 2005 au montant global de 30.000,00.- €;

Arrête le budget rectifié de l'exercice 2005

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	2.213.907,40	543.489,28
Total des dépenses	1.600.168,41	4.678.137,16
Boni propre à l'exercice	613.738,99	
Mali propre à l'exercice		-4.134.647,88
Boni du compte de 2004	1.396.272,41	
Boni général	2.010.011,40	
Mali général		-4.134.647,88
Transfert ordinaire à l'extraordinaire	-4.134.647,88	-4.134.647,88



Boni présumé fin 2005	-2.124.636,48	
-----------------------	---------------	--

Décide d'approuver le projet et le devis concernant la réalisation des mesures de protection de la nature pendant l'année 2006 élaborés par la « Fondation Hëllef fir d'Natur » datant du 14 novembre 2005. Le devis s'élève à un montant de 13.189,97.- € ;

Décide d'approuver le contrats de travail énumérés ci-après :

Nom et prénom	Nom du titulaire remplacé	Date du contrat	Période	Enseignement
GAS Miriam	SUTOR Josette	30.11.2005	30.11.2005	primaire
DANSART Diane	WINANDY Colette	24.10.2005	24.10.2005	primaire
SCHMIT-MONS D.	RODENBOUR Nadine	18.11.2005	18.11.2005	préscolaire

Décide de fixer les jetons revenant aux membres des différentes commissions consultatives à partir du 01 janvier 2006 comme suit :

- *membre* : 6,50.-€ par séance
- *secrétaire* : 48,50.-€ par séance

Désigne avec 6 voix positives et une abstention Monsieur Claude HOFFMANN délégué auprès du syndicat S.I.D.E.N. pour le terme de son mandat d'échevin respectivement conseiller communal ;

Désigne Monsieur Albert FEYDER délégué auprès du syndicat S.I.D.E.C. pour le terme de son mandat de conseiller ;

Déclare Monsieur André KIRSCHTEN délégué auprès du syndicat intercommunale pour le maintien à domicile de Medernach pour le terme de son mandat de bourgmestre respectivement conseiller ;

Déclare Monsieur Tim STEFFES délégué auprès de l'association Régional Initiativ Mëllerdall a.s.b.l. pour le terme de son mandat d'échevin respectivement conseiller ;

Désigne avec 6 voix positives et une abstention Monsieur André KIRSCHTEN, membre du comité du Syndicat intercommunale pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école centrale à Medernach pour un terme de son mandat de bourgmestre respectivement conseiller ;

Désigne avec 6 voix positives et une abstention Monsieur Claude HOFFMANN membre du comité du Syndicat intercommunale pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école centrale à Medernach pour un terme de son mandat d'échevin respectivement conseiller ;

Désigne avec 6 voix positives et une abstention Monsieur Tim STEFFES membre du comité du Syndicat intercommunale pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école centrale à Medernach pour un terme de son mandat d'échevin respectivement conseiller ;



Déclare Monsieur Tim STEFFES, échevin, domicilié à L-9186 STEGEN, 5 Schrondweilerstrooss délégué auprès de l'association Régional Initiativ Mëllerdall a.s.b.l. pour le terme de six ans ;

Déclare Monsieur Daniel BALTES, conseiller, domicilié à L-9186 STEGEN, um Suel, délégué auprès de l'association Régional Initiativ Mëllerdall a.s.b.l. pour le terme de son mandat de conseiller communal ;

Nomme Monsieur André KIRSCHTEN, bourgmestre, délégué à la sécurité dans la fonction publique pour le terme de son mandat de bourgmestre respectivement conseiller ;

Nomme Monsieur Daniel BALTES, conseiller, domicilié à L-9186 STEGEN, um Suel, délégué de la commune d'Ermsdorf auprès du Conseil National de la Sécurité Routière pour le terme de son mandat de conseiller communal ;

Nomme Monsieur Daniel BALTES, conseiller communal, domicilié à L-9186 STEGEN, um Suel, délégué aux questions de transports publics pour la durée de son mandat de conseiller ;

Nomme Mademoiselle Carine THINNES, conseillère, demeurant à L-9365 EPELDORF, 13 Beforterstrooss, déléguée à l'égalité des chances pour le terme de son mandat de conseillère communale ;

Approuve le budget rectifié de l'exercice 2005 de l'Office Social de la commune d'Ermsdorf en :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	22.696,72.- €	
Total des dépenses	23.714,85.-€	
Mali propre à l'exercice	-1.081,13.-€	
Boni compte 2004	4.634,26.-€	
Boni général	0,00.-€	
Boni fin 2005	3.616,13.-€	

Approuve le budget de l'exercice 2006 de l'Office Social de la commune d'Ermsdorf en :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	34.100,00.- €	
Total des dépenses	37.660,00.-€	
Mali propre à l'exercice	-3.560,00.-€	
Boni fin 2005	3.616,13.-€	
Boni général	56,13.-€	
Boni définitif	56,13.-€	



Nomme avec six voix positives et une abstention pour un terme de cinq ans et ceci à partir du 01 janvier 2006, Monsieur Nico LENTZ, né le 25.02.1956 à Diekirch, domicilié à L-9366 ERMSDORF, 10 Gilsduerferstrooss, membre du bureau de l'Office Social de la commune d'Ermsdorf

arrête provisoirement le compte administratif de l'exercice 2003 conformément au tableau récapitulatif.

arrête provisoirement le compte de gestion de l'exercice 2003 conformément au tableau récapitulatif.

Décide d'accorder aucune aide financière au médecin Dr Pierre KUTTER relative à l'installation d'un cabinet médical à Eppeldorf

d'accorder un subside unique de 250,00.- € au centre de secours de Larochette service ambulance-sauvetage –incendie.

Séance du conseil communal du 23.12.2005

Présents M.M. André KIRSCHTEN, Claude HOFFMANN, Tim STEFFES, Daniel BALTES, Albert FEYDER, Jean-Pierre SCHMIT, Carine THINNES, conseillers
ATTEN Romain, secrétaire.

Le conseil communal,

Décide avec 4 voix positives, 2 abstentions et une voix négative de fixer avec effet au 1.1.2006 le prix du m3 d'eau à 0,90 € (htva);

0,90 € (htva) + 3% tva = 0,927 € (ttc).

Prend la décision de principe de charger le collège échevinal de faire recours à un emprunt de 1000.000,00.- € (un million) pour une durée de 20 ans à un taux variable sans frais de constitution du dossier et décide que le remboursement se fera semestriellement.

Arrête le budget rectifié de l'exercice 2005

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	2.213.907,40	543.489,28
Total des dépenses	1.600.168,41	4.678.137,16
Boni propre à l'exercice	613.738,99	
Mali propre à l'exercice		4.134.647,88
Boni du compte de 2004	1.396.272,41	
Boni général	2.010.011,40	
Mali général		-4.134.647,88
Transfert ordinaire à l'extraordinaire	-4.134.647,88	-4.134.647,88



Boni présumé fin 2005	-2.124.636,48	
-----------------------	---------------	--

Arrête le budget de l'exercice 2006:

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	2.632.017,20	6.346.424,09
Total des dépenses	1.825.814,16	4.915.443,33
Boni propre à l'exercice	806.203,04	1.430.980,76
Mali propre à l'exercice	- 2.124.636,48	
Boni présumé fin 2005		
Boni général	806.203,04	
Mali général		- 693.655,72
Transfert ordinaire à l'extraordinaire	- 693.655,72	- 693.655,72
Boni présumé fin 2006	112.547,32	

Approuve le relevé des nuits blanches pour l'année 2006 ;

Décide d'acquérir une camionnette du type MTW pour le compte du corps des sapeurs pompiers de Stegen conformément à la proposition de l'inspecteur cantonal. Cette dépense sera comptabilisée à l'article 4/0340/2231/1 du budget de 2006 ;

Décide d'introduire un nouveau chemin vicinal à Ermsdorf dénommé « Hanfbierg » et ceci à partir du C.R. 356 Gilsduerferstrooss

Décide d'accorder un subside unique de 25,00.- € à :

- l'association Luxembourg Alzheimer ;
- la Ligue Luxembourgeoise des Mutilés et Invalides de guerre 1940-45 ;
- la Fondation Kriibskrank Kanner ;
- la Fondation Luxembourgeoise contre le Cancer.



4) Etat civil

Naissances au cours de l'année 2005

ANSAY Mathis Pierre Antoine	04.05.2005	Ermsdorf
DE AZEVEDO PAIVA Diogo	23.03.2005	Ermsdorf
DE SOUSA Mathieu	07.07.2005	Stegen
DIMMER Kevin	15.11.2005	Ermsdorf
EISEN Emily	10.08.2005	Ermsdorf
SCHMIT Anne-Rose	16.03.2005	Stegen
SCHUMACHER Kenzo Adalberto Pierre	16.12.2005	Ermsdorf
SIMON Vincent	01.02.2005	Stegen

Mariages

AKAKPO AKOUE T É Pierre et		
MAQUET Marie-Antoinette Michèle	13.05.2005	Eppeldorf
SCHMIT Jacques Jean et ALVES Myriam Anna	01.04.2005	Eppeldorf
BLANZAN Franco et HENG E N Carla	16.09.2005	Stegen
FINK Stephane et FRANK Nancy	17.06.2005	Stegen

Décès

EISEN-THILL Catherine Laure	02.11.2005	Stegen
FALTZ Jules	13.02.2005	Eppeldorf
MOLITOR-WENZEL Marie Virginie Julie	04.03.2005	Ermsdorf



5) Informations générales

Collecte de vêtements, de textiles et de chaussures

AKTIOUN AALT GEZAI

Zënter 1974



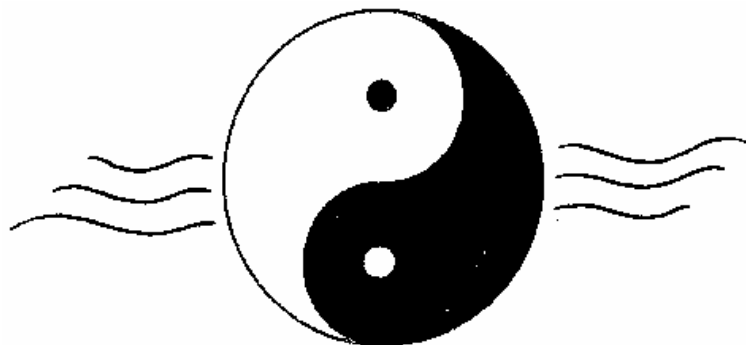
▣ KOLPING-JONGENHEEM

Les vieux vêtements devront être emballés dans des sacs en plastique que seront ramassés par les ouvriers communaux à partir de 8 heures du matin

Vendredi le 22 septembre 2006



Taiji-Qigong



Taiji-Qigong ist eine Selbsthilfemethode zum Wohlbefinden aus der Traditionellen Chinesischen Medizin (TCM).

Neu im Programm :

*Lohan-Qigong
13 Dehnungen*

Es sind dies einfache Atem- und Bewegungsübungen zur Findung der Mitte. Sie dienen der Harmonisierung unserer körperlichen Kräfte, der Lösung von Stauungen und Blockaden, der Steigerung des allgemeinen Wohlbefindens, sowie der Stärkung der Abwehrkräfte.

Wou : Veräinsbau Steeën
Wéini : Donneschteg 19:15 – 20:30 (11 mol; 21.9.06 bis 14.12.06)
Ufank : 21. September 2006
Präis : 50 €
Umeldung : Et kann ee sech op der Plaz umellen.
Informatiounen: Tél : 83 65 10



Composition du conseil communal

Baltes Daniel	Stegen	Tel : 80 37 70
Feyder Albert	Stegen	Tel : 80 88 33
Hoffmann Claude	Stegen	Tel : 80 84 98
Kirschten André	Ermsdorf	Tel : 83 72 64
Schmit Jean-Pierre	Ermsdorf	Tel : 87 97 93
Steffes Tim	Stegen	Tel : 80 84 12
Thinnes Carine	Eppeldorf	Tel : 83 61 26

Composition du conseil échevinal

Kirschten André
Hoffmann Claude
Steffes Tim

Composition des commissions consultatives

Commission des bâtisses

Hoffmann Claude	Stegen	Président
Moureaud Léon	Stegen	Secrétaire
Feyder Albert	Stegen	
Friederes Pit	Eppeldorf	
Hoffmann Paul	Eppeldorf	
Linden Raymond	Ermsdorf	
Sutor Guy	Ermsdorf	

Commission pour la rédaction du journal communal

Poissonnier Christophe	Folkendange
Steffes Tim	Stegen



Commission de l'environnement et de la circulation

Baltes Daniel	Stegen
Friederes Jean-Paul	Eppeldorf
Koch Fränk	Eppeldorf
Mathay Jos	Eppeldorf
Petit Marc	Ermsdorf
Poissonnier Christophe	Folkendange
Thinnes Carine	Eppeldorf

Commission scolaire

Kirschten André	Ermsdorf	Président
Péporte Maurice	Larochette	Curé
Baltes-Alt Myriam	Stegen	
Friederes-Berg Tosca	Eppeldorf	
Molitor-Traut Angela	Ermsdorf	

Commission des loyers

Steffes Tim	Stegen	Président
Fink Steve	Stegen	Membre
Petit Marc	Ermsdorf	Secrétaire

Commission de la culture et de jeunesse

Oestreicher-Castermans Nicole	Stegen
Speaight Theo	Ermsdorf
Steffes Tim	Stegen
Thiefels Dave	Ermsdorf

Commission des étrangers

Steffes Tim	Stegen	
Barrela Rodrigues Ermelinda	Ermsdorf	
Fernandes Da Silva Conceicao	Ermsdorf	
Petit Marc	Ermsdorf	
Vehent Raoul	Stegen	
Speaight Theo	Ermsdorf	Suppléant



